Crésus Comptabilité

© 2025 - EPSITEC

24 - La fonction FiduSync

24.1 - Envoyer le fichier à la fiduciaire
24.2 - Restituer la comptabilité du client
24.3 - Retourner le fichier au client
24.4 - Réintégrer les modifications
24.5 - Déverrouiller un fichier

© 2025 - EPSITEC

24 - La fonction FiduSync

Si vous travaillez avec une fiduciaire qui procède à divers travaux en cours d'année dans votre comptabilité, utilisez la fonction FiduSync pour lui transmettre vos données. Vous pourrez ainsi continuer à saisir des écritures pendant que la fiduciaire apporte elle aussi des modifications. La fonction implique une date frontière : la fiduciaire ne peut traiter que les écritures antérieures à cette date, vous ne pourrez saisir que des écritures postérieures à cette date. Une fois les travaux terminés, la fiduciaire retourne le fichier modifié et la fonction réintègre les écritures dans la comptabilité courante.

© 2025 - EPSITEC

24.1 - Envoyer le fichier à la fiduciaire

- Exécutez la commande *Fichier – FiduSync*.
- Spécifiez la date frontière jusqu'à laquelle vous souhaitez que la fiduciaire vérifie vos écritures (par ex. jusqu'au 30 juin).

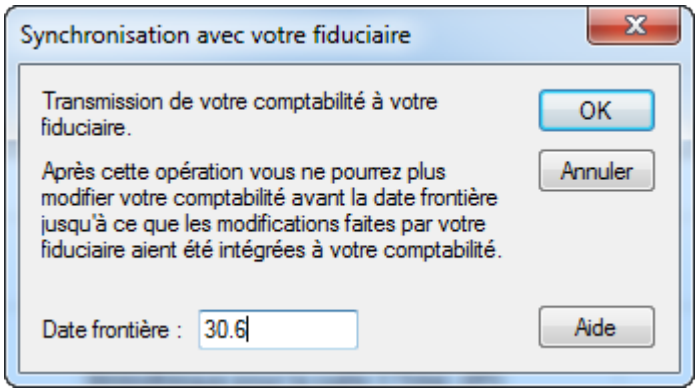

- Cliquez sur *OK* : Crésus ouvre le dialogue de sauvegarde (§18.1 Fichiers) en incluant Fidu dans le nom de la sauvegarde.
- Générez la sauvegarde et transmettez-la à la fiduciaire.
- Votre comptabilité est maintenant figée (§4.8 Geler une période) jusqu'à la date demandée et Crésus le met en évidence :

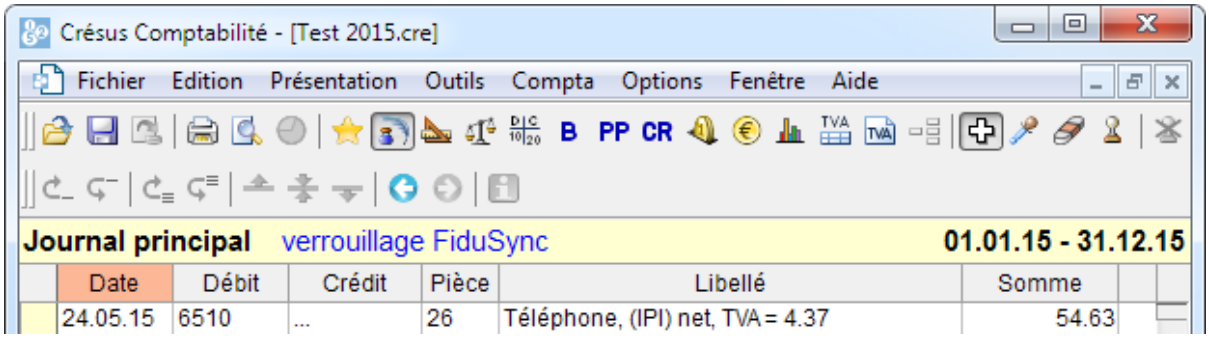

- Vous pouvez créer et modifier des écritures postérieures à la date charnière à votre guise, vous ne pouvez par contre pas modifier le plan comptable.

© 2025 - EPSITEC

24.2 - Restituer la comptabilité du client

Pour ouvrir le fichier spécial, la fiduciaire doit restituer la sauvegarde reçue exactement comme une comptabilité ordinaire (§18.2 Restituer les données) :

- Exécutez la commande *Fichier – Restituer*.
- Définissez l'emplacement et le nom du fichier à restituer.
- Cliquez sur *OK*.
- Crésus met en évidence que c'est un fichier verrouillé, reçu par FiduSync :

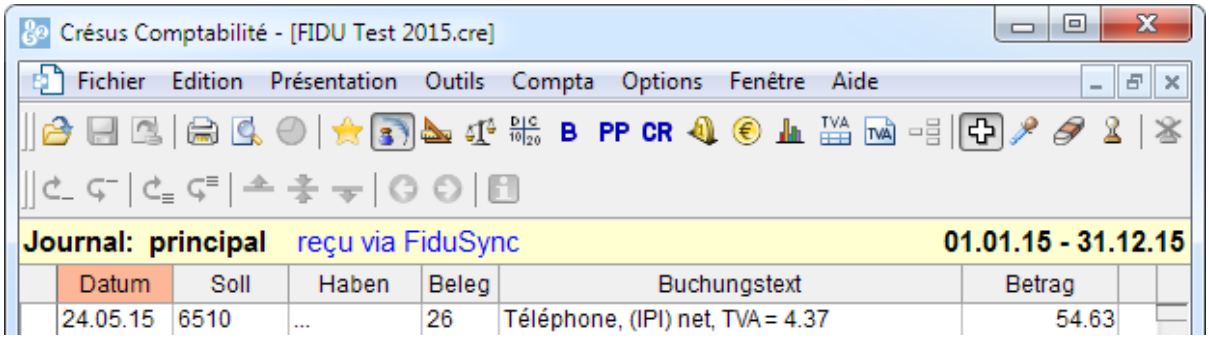

- A chaque enregistrement du fichier, Crésus affiche un message signalant que le fichier devra être retourné au client par le mécanisme FiduSync.

© 2025 - EPSITEC

24.3 - Retourner le fichier au client

Lorsque le travail de la fiduciaire est terminé, celle-ci doit retourner le fichier au client par le même mécanisme FiduSync :

- Exécutez la commande *Fichier – FiduSync*.
- Crésus demande de confirmer que le travail est terminé et que le fichier est prêt à être retourné au client.
- Le mécanisme passe par la sauvegarde ordinaire (§18.1 Fichiers) et permet de saisir le nom du fichier à retourner.

© 2025 - EPSITEC

24.4 - Réintégrer les modifications

Il ne faut pas utiliser la fonction de restitution ordinaire, mais bien la fonction FiduSync pour restituer le fichier de backup reçu en retour. Le cas échéant, un fichier ouvert par la restitution ordinaire affiche un message d'avertissement.

- Ouvrez votre comptabilité.
- Exécutez la commande *Fichier – FiduSync* :

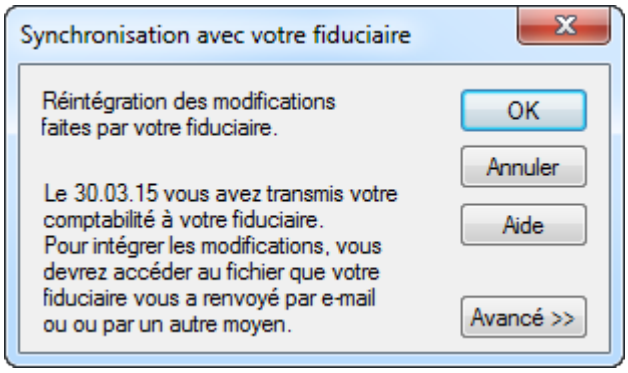

- Cliquez sur *OK*.
- Utilisez le bouton *Parcourir* pour sélectionner la sauvegarde retournée par la fiduciaire.

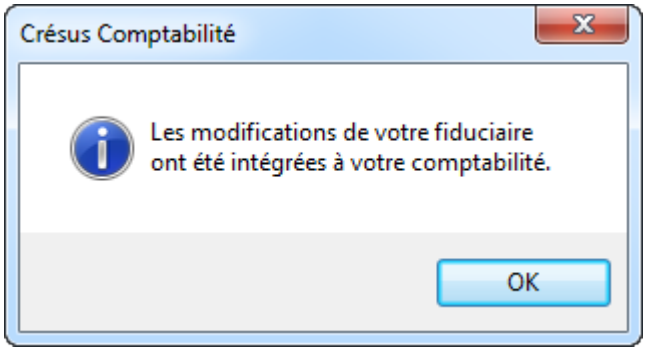

- Vérifiez les informations du dialogue : la fonction restitue bien un fichier Fidu, qui sera supprimé après l'opération.
- Cliquez sur *OK*.
- Votre comptabilité contient maintenant les modifications apportées par la fiduciaire et n'est plus verrouillée.

© 2025 - EPSITEC

Si vous cherchez à réintégrer des données provenant d’un autre fichier, Crésus le signale et l’opération est interrompue.

© 2025 - EPSITEC

24.5 - Déverrouiller un fichier

Si nécessaire, vous pouvez libérer un fichier verrouillé par FiduSync. Il ne sera alors plus possible d'y réintégrer les données modifiées par la fiduciaire.

- Exécutez la commande *Fichier – FiduSync*.
- Cliquez sur le bouton *Avancé* :

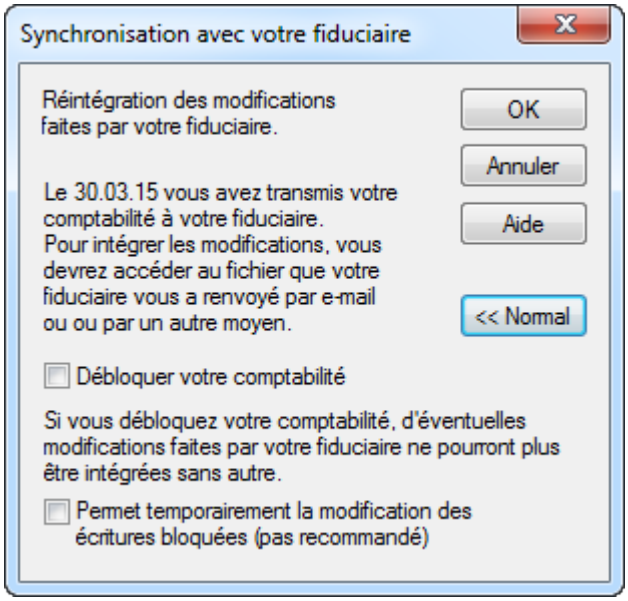

- Activez l'option *Débloquer votre comptabilité* et acceptez l'avertissement.
- L'option *Permet temporairement la modification des écritures bloquées* sert à ignorer la date charnière pendant une session de travail. C'est évidemment risqué, puisque vous modifiez les données qui sont actuellement sous la responsabilité de la fiduciaire. La période sera à nouveau verrouillée lorsque vous aurez quitté et rouvert le fichier.

© 2025 - EPSITEC